

La Normandie, une des régions de France les moins touchées par les cambriolages de logements

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

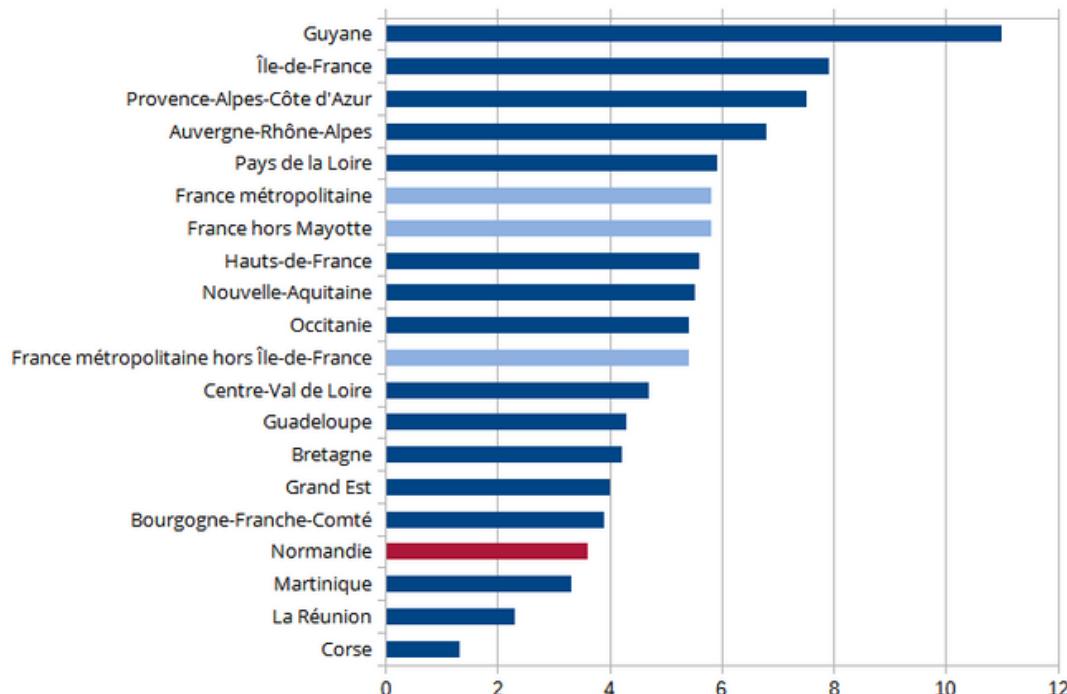
Rouen • 16 mai 2023

Un des plus faibles taux de cambriolage de logements parmi les régions françaises

Avec 6 500 cambriolages ou tentatives de cambriolage de logements enregistrés en 2022, soit 3,6 cambriolages pour 1 000 habitations, la Normandie se classe au deuxième rang des régions de France métropolitaine les moins touchées par les cambriolages, au quatrième rang des régions françaises.

Comparativement, l'aire d'attraction de la ville de Rouen présente un nombre important de cambriolages (environ 1 700, soit près de 25 % des cambriolages normands).

Taux de cambriolage de logements de la région en 2022 (pour 1 000 logements)



Sources : SSMSI - Base statistique communale de la délinquance enregistrée par la police et la gendarmerie nationales 2022 ;
Insee – recensement de la population 2019

La Seine-Maritime, seul département normand à voir comme au niveau national ses espaces urbains davantage touchés par les cambriolages que ses espaces ruraux

En Normandie, les communes urbaines plus densément peuplées sont à peine plus touchées que les communes rurales. La Seine-Maritime est seul département normand à voir comme au niveau national ses espaces urbains davantage touchés par les cambriolages que ses espaces ruraux.

Dans l'Orne, ce constat s'inverse même, avec une prévalence des cambriolages plus forte dans les communes rurales que dans les communes plus urbaines. Au niveau national en revanche, les communes urbaines denses enregistrent deux fois plus de cambriolages que les communes rurales non périurbaines.

Un recul des cambriolages depuis 2016, particulièrement en Seine-Maritime

En Seine-Maritime, dans l'Eure et dans le Calvados, le nombre de cambriolages diminue fortement entre 2016 et 2022 (respectivement -34 %, -23% et -10 %). Seuls les départements de l'Orne et de la Manche enregistrent une recrudescence sur cette période, avec respectivement +12 % (soit 70 infractions supplémentaires) et +6 % (soit 40 infractions supplémentaires). Le nombre de cambriolages en 2022 en Normandie demeure très inférieur à sa valeur de 2019, avant la crise sanitaire (6 500 en 2022 contre 7 500 en 2019).

Retrouvez notre publication en cliquant sur ce lien : <https://insee.fr/fr/statistiques/7618742>

Contact presse **Jérémie SIMON**
06 60 55 37 70 • communication-normandie@insee.fr
Suivez-nous sur **Twitter @InseeNormandie**